



TÉLÉCOMS PRESTATAIRES  
ÎLE-DE-FRANCE

## Tickets resto : Pourquoi ne peut-on toujours pas payer 38€ par jour ?

Dès le 2 juin, le plafond des tickets resto, actuellement de 19€, devait passer à 38€. L'objectif : aider les restaurateurs à mieux passer la crise économique. Seulement voilà, aujourd'hui le 3 juin, le plafond des tickets resto n'a toujours pas été relevé et il est impossible de régler plus de 19€.

Vous disposez de [tickets ou titres-restaurant](#) que vous n'avez pas pu utiliser pendant le confinement ? Voilà une nouvelle qui devrait répondre à votre souci et également résoudre les problèmes de **trésorerie des restaurateurs**.

En effet, le **gouvernement** avait annoncé à la mi-mai que dès le 2 juin, le **plafond des tickets resto** passerait ainsi de 19€ à 38€. De quoi vous aider à liquider les tickets resto que vous avez accumulés les mois passés, mais aussi **aider les restaurateurs** en dépensant vos tickets resto dans leurs établissements. En plus, vous allez même pouvoir **les utiliser les week-ends et les jours fériés**, chose qui était interdite jusqu'à présent, et ce jusqu'à la fin de l'année.

Lors de la [présentation du plan de relance du tourisme du gouvernement](#), le Premier ministre Édouard Philippe avait ainsi déclaré : "*Nous allons doubler le plafond d'utilisation des Tickets restaurant, à compter de la réouverture des restaurants, et faire en sorte que les **Tickets restaurants soient utilisables le week-end.***"

Seulement voilà, aujourd'hui 3 juin 2020, le plafond des tickets resto n'a toujours pas été relevé à 38€, et il n'est donc toujours pas possible de régler plus de 19€ par jour. Et vous vous demandez sûrement pourquoi !

La raison de ce retard ? Le décret qui devait permettre la hausse du plafond des tickets restaurants aurait déjà dû être publié. Mais le texte n'est toujours pas publié au Journal Officiel ce mercredi 3 juin. Le plafond des tickets resto devrait donc bel et bien être relevé à 38€, mais pas avant la fin de la semaine, voire le début de la semaine prochaine.

"Cela peut paraître trivial, accessoire, mais ça ne l'est pas du tout" avait ajouté Edouard Philippe, lors de son allocution. Et de poursuivre : "Cela va permettre d'**accompagner la reprise pour les restaurateurs** dans de bien meilleures conditions, et cela va permettre à tous les tickets restaurants qui n'ont pas été utilisés pendant les mois de confinement d'être **réinjectés dans l'économie de la restauration et des cafés**, et c'est évidemment essentiel. Je suis certain que chacun des acteurs du tourisme qui écoute comprendra ce que ça signifie pour lui." avait-t-il conclu.

Par Manon C. · Photos par My B. · Publié le 3 juin 2020 à 13h12 · Mis à jour le 3 juin 2020 à 13h14



Liens utiles

[Tickets resto : Pourquoi ne peut-on toujours pas payer 38€ par jour ?](#)